



No de résolution
ou annotation

6 novembre 2023

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Ville de Richmond tenue dans la Salle du conseil municipal, sise au 745, rue Gouin, le lundi 6 novembre 2023 à 19 h, sous la présidence du maire, Bertrand Ménard, à laquelle participent également le maire suppléant, Gérard Tremblay, la conseillère Katherine Dubois et les conseillers André Bussière, Clifford Lancaster, Guy Boutin et Charles Mallette. Le directeur général et greffier-trésorier, Rémi-Mario Mayette, est également présent.

PROJET D'ORDRE DU JOUR **ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE** Le 6 novembre à 19 h

- 1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Nomination du maire suppléant - Gérard Tremblay**
- 4. Déclarations annuelles des membres du conseil**
 - 4.1. Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil - Période 2023-2024
 - 4.2. Déclarations à l'égard de la divulgation d'informations relatives aux apparentés - Année 2023
- 5. Adoption des procès-verbaux**
 - 5.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 octobre 2023
- 6. Présentation des organismes et période de questions**
 - 6.1. M. Hubert Royer - Futur hôtel de ville - Pertinence
 - 6.2. M. Rosaire Cabana - Règlementation vidange des fosses septiques - Questionnement
 - 6.3. M. Richard Hébert - Réfection de la 6^e Avenue et rue Centre
 - 6.4. M. Réal Guay - Déménagement du site d'entrepose temporaire - Demande
 - 6.5. M. Alain Boisvert - Modification zonage CV-3 - Demande
 - 6.6. Stations de surverses - Enregistreurs électroniques
- 7. Urbanisme**
 - 7.1. Règlement numéro 319 constituant un comité consultatif d'urbanisme dans la Ville de Richmond - Adoption du règlement
 - 7.2. Règlement numéro 320 constituant le code d'éthique et de déontologie des membres du comité consultatif d'urbanisme dans la Ville de Richmond - Adoption du règlement
 - 7.3. Règlement numéro 322 portant sur les dérogations mineures de la Ville de Richmond
 - 7.3.1. Avis de motion
 - 7.3.2. Premier projet - Adoption
 - 7.4. 1424, rue Spooner Pond - Dérogation mineure
 - 7.5. MRC du Val-Saint-François - Entente intermunicipale en matière d'urbanisme et de géomatique 2024 - Renouvellement
- 8. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux**
 - 8.1. Eurovia Québec Construction inc. - Réfection de la 6^e Avenue et de la rue du Centre - Décompte numéro 5 - Paiement
 - 8.2. Vente de remorque fermée - Offres d'achat
 - 8.3. Approbation de cession de contrat (Déneigement des stationnements)
 - 8.4. Ministère des Transports du Québec - Programme d'aide à la voirie locale - Volet projets particuliers d'amélioration - Reddition de comptes



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

9. Service récréatif

- 9.1. CIMCO - Remplacement du condenseur évaporatif - Soumission
- 9.2. Éclairage des terrains de soccer RRHS - Projet
- 9.3. Programme de relance en loisir et en sport du Conseil sport loisirs de l'Estrie & Maison de la famille les Arbrisseaux - Camp de jour - Demande d'appui

10. Administration - Direction générale

- 10.1. HB Archivistes SENC. - Gestion des archives - Offre de service 2024
- 10.2. Horaire du temps des Fêtes
- 10.3. Assemblée du budget et du PQI et assemblée extraordinaire - Date
- 10.4. Centre de services scolaire des Sommets - Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2024-2025 à 2026-2027 - Dépôt
- 10.5. Trans-Appel inc. - Contribution municipale - Facture et tarification 2024
- 10.6. Infotech - Renouvellement du contrat de soutien pour 2023-2024 - Contrat
- 10.7. Huile à chauffage - Appel d'offre numéro 2023-10 - Soumissions reçues
- 10.8. Lot n°5 534 036 - Terrain Dyson au centre-ville - Hôtel de ville - Phase II
- 10.9. JP Cadrin et associés - Équilibrage du rôle d'évaluation 2025-2027 - Offre de service
- 10.10. Centre des loisirs - Offre de vente
- 10.11. Règlement numéro 323 décrétant une dépense de 199 000 \$ et un emprunt de 199 000 \$ pour procéder à l'acquisition d'évaporateur et d'une génératrice
 - 10.11.1. Avis de motion
 - 10.11.2. Dépôt du projet de règlement
- 10.12. Règlement numéro 324 décrétant une dépense de 650 000 \$ et un emprunt de 650 000 \$ pour procéder à l'acquisition du lot n° 5 534 036 et effectuer les analyses environnementales
 - 10.12.1. Avis de motion
 - 10.12.2. Dépôt du projet de règlement
- 10.13. Signé Garneau - Travaux entretien paysager de la 6^e Avenue - Soumission 2024
- 10.14. Collecte des RDD - Demande à la MRC
- 10.15. Tech-Nic Réseau Conseil inc. - Projet de bail - Locaux voirie
- 10.16. Félix Coutu-Pinard - Poste de journalier aréna - Embauche

11. Police, incendies et sécurité civile

- 11.1. Appareils de transports personnels motorisés - Demande intervention SQ - Suivi

12. Demandes d'aides financières et/ou techniques, d'autorisations, d'appuis, de dons, de publicités, de subventions et invitations diverses

- 12.1. Maison de la famille Les Arbrisseaux - Illumine nos familles pour 2 \$
 - 12.1.1. Demande autorisation
 - 12.1.2. Demande de contribution
- 12.2. Étincelle - Cahier de vie économique 2023 - Publicité
- 12.3. Cercle des fermières de Richmond - Demande de soutien
- 12.4. Cercle des fermières de Richmond - Expo-vente - Invitation
- 12.5. MRC de Mékinac - Programme d'aide à la voirie locale - Demande de soutien
- 12.6. Centre d'action bénévole de Richmond - Ensemble cultivons l'humain - Dimanche répit pour les personnes proches aidantes - Invitation
- 12.7. St. Francis Elementary School - Marché de Noël - Demande de commandite



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

- 12.8. Comité d'accueil des nouveaux arrivants de Richmond - « Diversité culturelle de Richmond et Melbourne : portraits de personnes immigrantes » - Invitation
- 12.9. Comité organisateur du défilé de Noël - Demande d'autorisation
- 12.10. La grande guignolée des médias - Demande autorisation
- 12.11. Comité ÉLÉ - Demande d'aide financière
- 12.12. Jeux du Québec - Demande d'aide financière
- 12.13. Circulation VHS et vélo - Pont Frédérick Coburn - Projet
- 12.14. Cabinet du lieutenant-gouverneur du Québec - Programme des distinctions honorifiques - Médailles pour les aînés - Candidature

13. Approbation des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes et des principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)

- 13.1. Liste des chèques et dépôts directs émis
- 13.2. Liste des chèques et dépôts directs à autoriser
- 13.3. Paiement de factures de plus de 5 000 \$ à autoriser
- 13.4. État comparatif - États des dépenses 2023

14. Affaires nouvelles

- 14.1. Armistice - Parc du Souvenir - Invitation
- 14.2. Fête de l'Halloween - Félicitations
- 14.3. Défilé de Noël - Char allégorique - Demande de collaboration
- 14.4. Phragmite ou roseau commun - Éradication
- 14.5. Travaux St.-Francis - Rue Lorne
- 14.6. Fêtes de fin d'année - Remerciement

15. Levée de la réunion

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM

Le maire constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2023-11-06-01

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

(Adoptée)

2023-11-06-02

3. NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT - GÉRARD TREMBLAY

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil de nommer le conseiller Gérard Tremblay comme maire suppléant, pour une période de 4 mois, et qu'il entre en fonction séance tenante.

(Adoptée)

4. DÉCLARATIONS ANNUELLES DES MEMBRES DU CONSEIL

4.1. Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil - Période 2023-2024

Le formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires est remis aux membres du conseil pour que chacun le complète conformément à l'article 357 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*.



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

4.2. Déclarations à l'égard de la divulgation d'informations relatives aux apparentés - Année 2023

Le formulaire de déclaration à l'égard de la divulgation d'informations relatives aux apparentés est remis aux membres du conseil pour que chacun le complète à la demande des vérificateurs externes.

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

5.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 octobre 2023

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 octobre 2023 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil que le procès-verbal de ladite assemblée régulière soit adopté tel que rédigé.

(Adoptée)

6. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET PÉRIODE DE QUESTIONS

6.1. M. Hubert Royer - Futur hôtel de ville - Pertinence

M. Hubert Royer questionne les membres du conseil sur la pertinence de construire un futur hôtel de ville au centre-ville alors que c'est un site qui a subi des inondations à répétition jusqu'en 1986 et qu'avec les changements climatiques le retour des inondations est à prévoir.

6.2. M. Rosaire Cabana - Règlementation vidange des fosses septiques - Questionnement

M. Rosaire Cabana questionne les membres du conseil sur la nouvelle règlementation concernant la vidange des fosses septiques aux deux ans. Il souhaite connaître les intentions du conseil quant au branchement des résidences du Haut-Plateau aux égouts et à l'aqueduc.

6.3. M. Richard Hébert - Réfection de la 6^e Avenue et rue Centre

M. Richard Hébert demande quand seront terminés les travaux de réfection de la 6^e Avenue et rue Centre. On lui mentionne que plus tard dans la réunion le conseil autorisera le paiement du dernier versement représentant la retenue qui a été libéré suivant l'acceptation finale des travaux.

6.4. M. Réal Guay - Déménagement du site d'entrepôt temporaire - Demande

M. Réal Guay veut savoir quand la Ville mettra un terme aux activités de transbordement sur le terrain de la rue Old Bridge. Le maire lui répond que les efforts se poursuivent pour relocaliser le site et que les pourparlers n'ont pas aboutis concernant le terrain qui était envisagé par la Ville.

6.5. M. Alain Boisvert - Modification zonage CV-3 - Demande

M. Alain Boisvert fait part aux membres du conseil de son souhait de modifier le zonage dans la zone CV-3 afin d'exclure l'obligation d'avoir un espace commercial au rez-de-chaussée.

6.6. Stations de surverses - Enregistreurs électroniques

Le directeur général fait part aux membres du conseil d'une question reçue par courriel de la part de 3 citoyens concernant les enregistreurs électroniques de données aux stations de surverses. Il explique avoir répondu aux citoyens que la Ville compte 11 surverses et 4 d'entre

2023-11-06-03



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

eux ne sont pas munis d'enregistreurs électroniques de données mais de repères visuels ce qui est tout à fait conforme à la réglementation du SOMAEU.

7. URBANISME

2023-11-06-04

7.1. Règlement numéro 319 constituant un comité consultatif d'urbanisme dans la Ville de Richmond - Adoption du règlement

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun d'abroger le Règlement no 142 constituant un comité consultatif d'urbanisme dans la Ville de Richmond, ainsi que tout autre règlement ou partie de règlement portant sur le comité consultatif d'urbanisme qui sont en vigueur sur le territoire de façon à n'appliquer que le présent règlement à l'ensemble du territoire;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été préalablement donné par le conseiller Boutin lors de la séance du 2 octobre 2023;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil sont en possession d'une copie du projet de règlement remis lors de la séance du 2 octobre 2023, les membres du conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture par le greffier;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Bussière et appuyé par le conseiller Boutin et **RÉSOLU** unanimement par les membres du conseil d'adopter le Règlement numéro 319 constituant un comité consultatif d'urbanisme dans la Ville de Richmond.

(Adoptée)

2023-11-06-05

7.2. Règlement numéro 320 constituant le code d'éthique et de déontologie des membres du comité consultatif d'urbanisme dans la Ville de Richmond - Adoption du règlement

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 146 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., ch. 19.1-A), le conseil municipal peut constituer un comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a constitué un comité consultatif d'urbanisme par son règlement no 319;

CONSIDÉRANT QUE ledit règlement prévoit l'élaboration d'un code d'éthique et de déontologie destiné aux membres du comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été préalablement donné par le conseiller Mallette lors de la séance du 2 octobre 2023;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil sont en possession d'une copie du projet de règlement remis lors de la séance du 2 octobre 2023, les membres du conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture par le greffier;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Mallette et **RÉSOLU** unanimement par les membres du conseil d'adopter le Règlement numéro 320 constituant le code d'éthique et



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

de déontologie des membres du comité consultatif d'urbanisme dans la Ville de Richmond.

(Adoptée)

7.3. Règlement numéro 322 portant sur les dérogations mineures de la Ville de Richmond

2023-11-06-06

7.3.1. Avis de motion

Le conseiller Lancaster donne un avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le Règlement numéro 322 portant sur les dérogations mineures de la Ville de Richmond.

2023-11-06-07

7.3.2. Premier projet - Adoption

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'adopter le premier projet de règlement numéro 322 portant sur les dérogations mineures de la Ville de Richmond.

(Adoptée)

2023-11-06-08

7.4. 1424, rue Spooner Pond - Dérogation mineure

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure visant à rendre réputée conforme la marge de recul avant minimale du bâtiment principal construit en 1958 et implanté sur l'immeuble portant le numéro de lot 5 533 806, sis au 1424, rue Spooner Pond;

CONSIDÉRANT QUE les membres du CCU considèrent que l'agrandissement du bâtiment réalisé en 2012 a été construit de bonne foi;

CONSIDÉRANT QUE le règlement de zonage n° 108, stipule que la marge avant minimale pour un bâtiment principal est de 6 mètres;

CONSIDÉRANT QUE la dérogation mineure est de 1,08 mètre à celle requise pour régulariser la marge avant;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal d'accorder la dérogation mineure;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'accorder une dérogation mineure de 1,08 mètre au propriétaire de l'immeuble portant le numéro de lot 5 533 806, sis au 1424, rue Spooner Pond afin de régulariser la marge de recul avant établie à 4,92 mètres, alors que le règlement de zonage n° 108 établit la marge avant minimale à 6 mètres pour un bâtiment principal, le tout tel que déposé auprès de l'inspecteur municipal.

(Adoptée)

2023-11-06-09

7.5. MRC du Val-Saint-François - Entente intermunicipale en matière d'urbanisme et de géomatique 2024 - Renouvellement

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Val-Saint-François offre une entente intermunicipale en matière d'urbanisme et de géomatique pour une période d'un an soit du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Richmond a reçu une proposition pour la réalisation de divers dossiers ponctuels en matière d'urbanisme et de géomatique;



**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Richmond désire conclure cette entente aux conditions suivantes :

- Ressource rédaction et support conseil : 65 \$/heure
- Ressource cartographie et support technique : 45 \$/heure

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Tremblay et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil :

QUE la municipalité de Richmond adhère à l'entente intermunicipale en matière d'urbanisme et de géomatique aux conditions ci-dessus mentionnées;

QUE la municipalité de Richmond réserve un montant de 775 \$, taxes en sus, pour l'année 2024 selon la répartition suivante : 65 \$ de l'heure pour la ressource rédaction et support conseil et 45 \$ de l'heure pour la ressource cartographique et support technique.

(Adoptée)

8. VOIRIE, TRAVAUX PUBLICS, IMMEUBLES ET PARCS MUNICIPAUX

2023-11-06-10

8.1. Eurovia Québec Construction inc. – Réfection de la 6^e Avenue et de la rue du Centre – Décompte numéro 5 – Paiement

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Boutin et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil d'approuver le décompte numéro 5 d'Eurovia Québec Construction inc., au montant de 151 175,06 \$, taxes incluses, et d'en autoriser le paiement.

(Adoptée)

2023-11-06-11

8.2. Vente de remorque fermée – Offres d'achat

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond a sollicité des offres d'achat en vue de se départir, sans garantie légale, d'une remorque fermée du service des Travaux publics, Parcs et Immeubles;

CONSIDÉRANT QUE les offres reçues, à savoir :

Acheteurs	Offres d'achat
Matthew Dubois	1 500 \$
Excavation François St-Jean	2 850 \$
Raymond Dunlavy	3 500 \$

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par la conseillère Dubois et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil que le conseil municipal autorise la vente de la remorque fermée à Raymond Dunlavy pour la somme de 3 500 \$, taxes en sus, tel que vu, sans garantie légale, que le directeur général soit autorisé à signer tout document donnant effet à la présente.

(Adoptée)

2023-11-06-12

8.3. Approbation de cession de contrat (Déneigement des stationnements)

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a accordé le contrat de déneigement des stationnements municipaux à Excavation Richmond inc. au terme d'un appel d'offre sur invitation;



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise a cessé ses activités et transféré le contrat de déneigement des stationnements municipaux à Excavation François St-Jean inc.;

CONSIDÉRANT QU'Excavation François St-Jean répond aux exigences pour honorer le contrat;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Bussière et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil que la Ville de Richmond approuve la cession de contrat d'Excavation Richmond inc. à Excavation François St-Jean inc.

(Adoptée)

2023-11-06-13

8.4. Ministère des Transports du Québec - Programme d'aide à la voirie locale - Volet projets particuliers d'amélioration - Reddition de comptes

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond a reçu la confirmation d'une contribution financière du ministère des Transports dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale - Volet - Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale;

CONSIDÉRANT QUE l'aide à recevoir a permis la réalisation de travaux sur les rues Adams, des Cèdres et 7^e Avenue Nord;

POUR CES MOTIFS,

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE le conseil approuve les dépenses au montant de 88 707.51 \$, taxes incluses, pour les travaux exécutés sur les rues Adams, des Cèdres et 7^e Avenue Nord, subventionnés pour un montant de 75 000 \$, le tout conformément aux exigences du ministère des Transports;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur lesdites rues dont la gestion incombe à la municipalité et que la reddition de comptes a été faite.

(Adoptée)

9. SERVICE RÉCRÉATIF

2023-11-06-14

9.1. CIMCO - Remplacement du condenseur évaporatif - Soumission

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Mallette et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil de retenir la soumission de CIMCO pour l'achat et l'installation d'un condenseur évaporatif pour l'aréna au montant de 96 700 \$, taxes en sus, à être financé par un règlement d'emprunt.

(Adoptée)

2023-11-06-15

9.2. Éclairage des terrains de soccer RRHS - Projet

CONSIDÉRANT QUE le Richmond Regional High School a reconfiguré ses deux terrains permettant la pratique du soccer faisant en sorte qu'il est possible de les éclairer à partir des mêmes infrastructures;

CONSIDÉRANT QUE la pratique du soccer gagne en popularité depuis plusieurs années et que de nombreux jeunes résidents de la municipalité y sont inscrits;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

CONSIDÉRANT QUE les municipalités du Canton de Cleveland, du Canton de Melbourne et de Richmond ont démontré un intérêt à unir leurs efforts afin de doter les terrains d'un éclairage qui permettrait la pratique du soccer en soirée en saison estivale;

CONSIDÉRANT QU'il y aura lieu d'avoir une entente entre la Commission scolaire Eastern Townships et les municipalités participantes pour établir le droit de propriété des installations d'éclairage et le droit de gestion de ces dernières;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond assume seul le coût de ses infrastructures de loisirs mis à la disposition des résidents des municipalités environnantes dont les Cantons de Cleveland et de Melbourne;

CONSIDÉRANT QUE le projet d'éclairage des terrains est estimé à 150 000 \$;

CONSIDÉRANT QU'il est possible d'obtenir des aides financières ou commandites pour la réalisation du projet;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a à cœur la pratique de l'activités physiques et l'adoption de saines habitudes de vie par les membres de sa collectivité;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Bussière et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil :

- **QUE** le préambule fasse partie intégrante de la résolution comme s'il était ici au long reproduit;
- **QU'**une entente intervienne entre la Commission scolaire Eastern Townships et les municipalités participantes afin d'établir le droit de propriété, de gestion et d'entretien des équipements d'éclairage;
- **QU'**un projet concret, incluant les plans et devis et une estimation des coûts soient présentés aux trois municipalités;
- **QUE** des demandes de commandites et d'aide financière soient adressées à des partenaires locaux ou régionaux ainsi qu'auprès de programmes d'aides financières des gouvernements du Québec et du Canada, notamment au Fonds régions et ruralité, volet 4 - Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale (partie 2);
- **QUE** les travaux soient réalisés par un ou des entrepreneurs locaux dans la mesure du possible;
- **QUE** la conduite du projet soit confiée aux directeurs généraux des municipalités parties à l'entente en collégialité;
- **QUE** le projet ainsi que les futures dépenses d'entretien et d'électricité soient financés à parts égales par les trois municipalités;
- **QUE** la Ville de Richmond prévoit un montant maximal de 50 000 \$ au budget 2024, représentant sa part estimée, pour la réalisation du projet.

(Adoptée)



No de résolution
ou annotation

2023-11-06-16

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

9.3. Programme de relance en loisir et en sport du Conseil sport loisirs de l'Estrie & Maison de la famille les Arbrisseaux - Camp de jour - Demande d'appui

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond offre un service de camp de jour durant la saison estivale pour plusieurs jeunes;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond estime que les camps de jour offrent un lieu de socialisation sécuritaire pour les jeunes durant l'été;

CONSIDÉRANT QUE les camps de jour peuvent apporter des évolutions positives chez les enfants à divers niveaux (l'intégration sociale, socialisation, intérêt pour l'activité physique, intelligence émotionnelle, confiance en soi et le développement personnel);

CONSIDÉRANT QU'on observe une augmentation importante d'enfants ayant des besoins particuliers en termes d'intervention;

CONSIDÉRANT QU'une coordonnatrice ainsi que plusieurs animateurs de camp sont embauchés annuellement pour répondre aux besoins;

CONSIDÉRANT QUE l'accès à une offre de camp de jour de proximité contribue au développement du sentiment d'appartenance des jeunes à leur communauté;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil sport loisir de l'Estrie met à la disposition de la MRC du Val-St-François, avec d'autres partenaires, une enveloppe de 30 000 \$ pour l'embauche d'une ressource afin de travailler sur les enjeux que vivent les camps de jour, à savoir : le recrutement, la rétention de la main-d'œuvre, la formation du personnel, le partage d'information entre partenaire;

CONSIDÉRANT QUE la Maison de la famille les Arbrisseaux serait porteuse du projet pour le territoire du Val-Saint-François;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil que le préambule fasse partie intégrante de la présente comme s'il était ici au long reproduit; que la Ville de Richmond appuie le projet présenté par le Conseil sport loisir de l'Estrie; d'autoriser la Maison de la famille les Arbrisseaux à être porteuse du dossier pour le territoire du Val-Saint-François.

(Adoptée)

10. ADMINISTRATION - DIRECTION GÉNÉRALE

10.1. HB Archivistes SENC. - Gestion des archives - Offre de service 2024

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil de retenir les services de HB Archivistes SENC, pour la gestion des archives 2024 au montant de 1 340,83 \$, taxes en sus, à même le budget de l'exercice financier 2024.

(Adoptée)

2023-11-06-17



**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

2023-11-06-18

10.2. Horaire du temps des Fêtes

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil que les bureaux d'administration de l'Hôtel de Ville soient fermés du 22 décembre 2023 à midi au 2 janvier 2024 inclusivement pour la période des Fêtes.

(Adoptée)

2023-11-06-19

10.3. Assemblée du budget et du PQI et assemblée extraordinaire - Date

IL EST proposé par le conseiller Bussière et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil que l'assemblée de présentation et d'adoption du budget et du PQI soit tenue le 18 décembre prochain à 18 h suivie de l'assemblée extraordinaire à 18 h 30.

(Adoptée)

10.4. Centre de services scolaire des Sommets – Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2024-2025 à 2026-2027 – Dépôt

Le directeur général dépose, pour information, le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2024-2025 à 2026-2027 du Centre de services scolaire des Sommets.

2023-11-06-20

10.5. Trans-Appel inc. – Contribution municipale – Facture et tarification 2024

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil d'accepter la contribution municipale établie au montant total de 18 094,47 \$, pour l'exercice financier 2024.

(Adoptée)

2023-11-06-21

10.6. Infotech – Renouvellement du contrat de soutien pour 2023-2024 – Contrat

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de renouveler le contrat d'entretien avec Infotech, pour l'exercice 2023-2024, pour un montant de 6 945 \$, taxes en sus, comprenant le soutien et les mises à jour.

(Adoptée)

2023-11-06-22

10.7. Huile à chauffage – Appel d'offre numéro 2023-10 – Soumissions reçues

CONSIDÉRANT QUE le directeur général a procédé à un appel d'offre sur invitation pour la fourniture d'huile à chauffage pour une période de 12 mois soit du 1^{er} novembre 2023 au 31 octobre 2024;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions a donné les résultats suivants :

Soumissionnaires	Escomptes
Les Pétroles Coulombe & Fils inc.	0,143 \$
Énergie Sonic inc.	0,14 \$
Pierre Chouinard et Fils	0,134 \$
Filgo Énergie	Aucune soumission

POUR CES MOTIFS,



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'accorder le contrat de fourniture d'huile à chauffage, pour la période du 1^{er} novembre 2023 au 31 octobre 2024, à l'entreprise Les Pétroles Coulombe & Fils inc. conformément à leur soumission déposée, à savoir un escompte de 0,143 \$ le litre basé sur le prix moyen de détail hebdomadaire pour la région de l'Estrie.

(Adoptée)

2023-11-06-23

10.8. Lot n°5 534 036 – Terrain Dyson au centre-ville – Hôtel de ville – Phase II

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Alix EnviroConseil a effectué l'évaluation environnementale de site – phase I sur le lot 5 534 036 (265, rue Principale Nord) ainsi que le relevé exhaustif des MSCA – gestion sécuritaire de l'amiante;

CONSIDÉRANT QU'une évaluation environnementale de site – phase II est nécessaire;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil que la Ville de Richmond mandate Alix EnviroConseil pour effectuer l'évaluation environnementale de site – phase II au montant maximal de 30 000 \$, taxes en sus.

(Adoptée)

2023-11-06-24

10.9. JP Cadrin et associés – Équilibrage du rôle d'évaluation 2025-2027 – Offre de service

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de demander à JP Cadrin et associés de procéder à une équilibrage du rôle d'évaluation municipal pour les exercices 2025, 2026 et 2027 et ce, au coût de 29 079 \$, taxes en sus, à prévoir au budget 2024 (19 400 \$) et 2025 (9 679 \$).

(Adoptée)

2023-11-06-25

10.10. Centre des loisirs – Offre de vente

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond a reçu une offre de vente pour se porter acquéreur du Centre des Loisirs communément connu sous « Centre communautaire » pour la somme d'un dollar;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de la municipalité d'être propriétaire dudit immeuble, puisqu'elle est déjà propriétaire du terrain;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Bussière et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil que la Ville de Richmond accepte de se porter acquéreur de l'immeuble connu comme étant le « Centre communautaire » propriété du Centre des loisirs de Richmond inc. pour la somme d'un dollar; qu'elle accepte de prendre le bâtiment dans son état actuel et ce sans garantie légale; qu'elle assumera les frais notariaux; que le maire ou le maire suppléant et le directeur général soient autorisés à signer tous documents nécessaires à la réalisation de la présente.

(Adoptée)



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

2023-11-06-26

10.11. Règlement numéro 323 décrétant une dépense de 199 000 \$ et un emprunt de 199 000 \$ pour procéder à l'acquisition d'évaporateur et d'une génératrice

10.11.1. Avis de motion

Le conseiller Boutin donne un avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le Règlement numéro 323 décrétant une dépense de 199 000 \$ et un emprunt de 199 000 \$ pour procéder à l'acquisition d'évaporateur et d'une génératrice.

(Adoptée)

10.11.2. Dépôt du projet de règlement

Le projet dudit règlement est déposé et expliqué.

2023-11-06-27

10.12. Règlement numéro 324 décrétant une dépense de 650 000 \$ et un emprunt de 650 000 \$ pour procéder à l'acquisition du lot n° 5 534 036 et effectuer les analyses environnementales

10.12.1. Avis de motion

Le conseiller Lancaster donne un avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le Règlement numéro 324 décrétant une dépense de 650 000 \$ et un emprunt de 650 000 \$ pour procéder à l'acquisition du lot n° 5 534 036 et effectuer les analyses environnementales.

(Adoptée)

10.12.2. Dépôt du projet de règlement

Le projet dudit règlement est déposé et expliqué.

2023-11-06-28

10.13. Signé Garneau – Travaux entretien paysager de la 6^e Avenue – Soumission 2024

Il est convenu par les membres du conseil de reporter la décision quant à l'attribution du contrat au sujet des travaux d'entretien paysager sur la 6^e Avenue, en 2024.

10.14. Collecte des RDD – Demande à la MRC

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité régionale de comté du Val-St-François a organisé durant de nombreuses années une collecte des résidus domestiques dangereux (RDD);

CONSIDÉRANT QUE ces collectes permettaient aux résidents des municipalités de Richmond, Cleveland, Melbourne, Kingsbury et Ulverton d'y participer;

CONSIDÉRANT QUE ces collectes connaissent un certain succès;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité régionale de comté du Val-St-François a annoncé en début d'année qu'elle ne tiendrait pas de collecte en 2023;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Richmond avait, en mai dernier, fait savoir à la Municipalité régionale de comté du Val-St-François de tenir une collecte à l'automne 2023;

CONSIDÉRANT QUE les décisions de ne pas tenir de collecte de RDD pour le secteur de Richmond vont à l'encontre des principes des 3RV et que si ces matières ne sont pas collectées comme il se doit elles se retrouveront dans un lieu non propice;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

CONSIDÉRANT QU'aucune collecte ne s'est tenue en 2023 sur le territoire de Richmond au bénéfice des citoyens des municipalités ci-haut mentionnées;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Tremblay et **RÉSOLU** à l'unanimité des membres du conseil que le préambule fasse partie intégrante de la présente comme s'il était ici au long reproduit; que la Ville de Richmond demande à la Municipalité régionale de comté du Val-St-François de tenir en 2024 une collecte de résidus domestiques dangereux sur le territoire de Richmond au bénéfice des citoyens des municipalités de Richmond, Canton de Cleveland, Canton de Melbourne, Kingsbury et Ulverton; qu'une copie de la présente soit transmise auxdites municipalités.

(Adoptée)

2023-11-06-29

10.15. Tech-Nic Réseau Conseil inc. - Projet de bail – Locaux voirie

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond loue un local pour les bureaux de la voirie à Tech-nic Réseau conseil inc.;

CONSIDÉRANT QUE le loyer n'a pas été indexé depuis le début de la location en juin 2019;

CONSIDÉRANT la demande du locateur pour augmenter le coût mensuel du loyer à 771 \$ dès le 1^{er} juillet 2023 et par la suite un ajustement de 2.8 % annuellement dès le 1^{er} janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2027;

CONSIDÉRANT QUE la présente résolution abroge la résolution n° 2023-07-03-20;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Tremblay et **RÉSOLU** unanimement par les membres du conseil que le maire ou le maire suppléant et le directeur général soient autoriser à signer tous documents donnant effet à la présente.

(Adoptée)

10.16. Félix Coutu-Pinard – Poste de journalier aréna - Embauche

Le directeur informe le conseil que la Ville a procédé à l'embauche de M. Félix Coutu-Pinard à titre de de journalier à l'aréna.

11. POLICE, INCENDIES ET SÉCURITÉ CIVILE

11.1. Appareils de transports personnels motorisés – Demande intervention SQ - Suivi

Les membres du conseil prennent connaissance du suivi reçu de la SQ au sujet des appareils de transports personnels motorisés

12. DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES ET/OU TECHNIQUES, D'AUTORISATIONS, D'APPUI, DE DONS, DE PUBLICITÉS, DE SUBVENTIONS ET INVITATIONS DIVERSES

12.1. Maison de la famille Les Arbrisseaux – Illumine nos familles pour 2 \$

12.1.1. Demande autorisation

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Lancaster et **RÉSOLU** à l'unanimité par les

2023-11-06-30



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

membres du conseil d'autoriser la Maison de la famille Les Arbrisseaux à faire de la sollicitation pour la campagne de financement « Illumine nos familles pour 2 \$ » au coin des rues Principale et Craig, le vendredi 10 novembre prochain de 13 h à 16 h; attendu qu'une copie de la présente sera transmise à la Sûreté du Québec.

(Adoptée)

2023-11-06-31

12.1.2. Demande de contribution

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de verser, dans le cadre de la campagne de financement « Illumine nos familles pour 2 \$ » de la Maison de la famille Les Arbrisseaux, une contribution financière de 50 \$.

(Adoptée)

2023-11-06-32

12.2. Étincelle – Cahier de vie économique 2023 – Publicité

IL EST proposé par le conseiller Bussière et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil de partager les coûts de 1 page de publicité en couleur, avec le Comité de promotion industrielle de Richmond, lors du cahier spécial Vie économique dans la MRC du Val-Saint-François, du Journal Actualités-L'Étincelle du 23 novembre prochain, pour une contribution municipale de 499,50 \$, taxes en sus.

(Adoptée)

2023-11-06-33

12.3. Cercle des fermières de Richmond- Demande de soutien

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil d'accorder une aide financière de 100 \$ au Cercle des Fermières de Richmond.

(Adoptée)

12.4. Cercle des fermières de Richmond- Expo-vente - Invitation

Les membres du conseil prennent connaissance de l'invitation du Cercle des fermières de Richmond à leur Expo-vente qui aura lieu le 11 et 12 novembre 2023.

12.5. MRC de Mékinac – Programme d'aide à la voirie locale – Demande de soutien

Les membres du conseil ne donnent pas suite à cette demande de soutien.

12.6. Centre d'action bénévole de Richmond – Ensemble cultivons l'humain – Dimanche répit pour les personnes proches aidantes – Invitation

Les membres du conseil prennent connaissance de l'invitation du Centre d'action bénévole de Richmond à venir assister à un repas-spectacle, qui aura lieu le 12 novembre, afin d'offrir un dimanche répit pour les personnes proches aidantes, dans le cadre de la Semaine nationale des personnes proches aidantes.

12.7. St. Francis Elementary School – Marché de Noël – Demande de commandite

Les membres du conseil ne donnent pas suite à la demande de commandite.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

- 12.8. Comité d'accueil des nouveaux arrivants de Richmond - « Diversité culturelle de Richmond et Melbourne: portraits de personnes immigrantes » - Invitation**
- Les membres du conseil prennent connaissance de l'invitation du Comité d'accueil des nouveaux arrivants de Richmond à visiter l'exposition « Diversité culturelle de Richmond et Melbourne: portraits de personnes immigrantes » qui aura lieu le 8 novembre 2023, dans le cadre de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles 2023.
- 2023-11-06-35
- 12.9. Comité organisateur du défilé de Noël – Demande d'autorisation**
- IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'autoriser le Comité organisateur du défilé de Noël à circuler dans les rues de la municipalité, selon le parcours soumis avec sa demande, le samedi 2 décembre prochain de 18 h, entendu que ledit trajet emprunte la rue Fair et que la Ville donne son accord auprès du ministère des Transports pour l'utilisation de cette rue. La Ville de Richmond informera la Sûreté du Québec de la tenue de cette activité.
- 2023-11-06-36
- 12.10. La grande guignolée des médias - Demande autorisation**
- IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser Les tabliers en folie, la Popote roulante et les Chevaliers de Colomb, à faire de la sollicitation pour La grande guignolée des médias au coin des rues Craig et du Collège, le jeudi 7 décembre prochain de 9 h à 16 h 30; considérant qu'une copie de la présente sera transmise à la Sûreté du Québec.
- (Adoptée)
- 2023-11-06-37
- 12.11. Comité ÉLÉ – Demande d'aide financière**
- IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité les membres du conseil de verser une contribution financière de 215 \$ au Comité ÉLÉ du Val-Saint-François pour l'achat de livres pour les enfants, qui leur seront remis lors de la distribution des paniers de Noël.
- (Adoptée)
- 2023-11-06-38
- 12.12. Jeux du Québec – Demande d'aide financière**
- IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de verser, dans le cadre de la campagne annuelle de financement « Les amis des Jeux » du Conseil Sport Loisir de l'Estrie pour le programme des Jeux du Québec, une contribution financière d'Ami bronze de 100 \$.
- (Adoptée)
- 2023-11-06-39
- 12.13. Circulation VHS et vélo - Pont Frédérick Coburn – Projet**
- CONSIDÉRANT la demande du Club de motoneige les Pionniers de Valcourt souhaitant l'aménagement sécuritaire d'une surface de circulation pour les véhicules hors route et cyclistes sur le pont Frederick-Coburn;
- CONSIDÉRANT QUE l'infrastructure du pont est la propriété du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) du Québec;



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond estime que la faisabilité du projet doit être étudié sérieusement par le MTMD;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit; que la Ville de Richmond appui la demande du Club de motoneige les Pionniers de Valcourt; qu'elle demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec d'évaluer la faisabilité de l'aménagement sécuritaire d'une surface de circulation pour véhicules hors route et cyclistes sur le pont Frédérick-Coburn à Richmond; qu'une copie de la présente soit transmise au député de Richmond.

(Adoptée)

12.14. Cabinet du lieutenant-gouverneur du Québec - Programme des distinctions honorifiques - Médailles pour les aînés - Candidature

Les membres du conseil sont invités à réfléchir sur des candidatures potentielles pour la Médaille pour les aînés remise par le lieutenant-gouverneur du Québec.

12. APPROBATION DES DÉPENSES EN VERTU DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES ET DES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)

2023-11-06-40

13.1. Liste des chèques et dépôts directs émis

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le paiement des dépenses en vertu de la *Loi sur les cités et villes* au montant de 444 754,70 \$ tel qu'il appert à la liste des chèques émis datée du 3 novembre 2023.

(Adoptée)

2023-11-06-41

13.2. Liste des chèques et dépôts directs à autoriser

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Bussière et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le paiement par chèques ou dépôts directs des dépenses en vertu de la *Loi sur les cités et villes* au montant de 131 814,40 \$ tel qu'il appert à la liste des chèques et dépôts directs à autoriser datée du 3 novembre 2023.

(Adoptée)

2023-11-06-42

13.3. Paiement de factures de plus de 5 000 \$ à autoriser

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'approuver les factures de plus de 5 000 \$, totalisant 267 801,48 \$, taxes en sus, conformément aux principes comptables généralement reconnus, telles qu'énumérées ci-dessous.



**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

Factures 2023	Avant taxes	Après taxes
<u>COMMISSION DES LOISIRS</u>		
Fonds de support aux organismes loisirs	10 984,94 \$	10 984,94 \$
<u>BRUNO FAUTEUX ÉLECTRIQUE</u>		
Indications sorties	10 280,00 \$	11 819,43 \$
<u>KEMIRA WATER SOLUTIONS</u>		
Sulfate d'aluminium - Alun	8 010,90 \$	9 210,54 \$
<u>JIM CODDINGTON</u>		
Sable d'hiver	15 501,98 \$	17 823,40 \$
<u>SEL FRIGON</u>		
Sel à déglçage	7 358,85 \$	8 460,84 \$
<u>LES SERVICES EXP INC.</u>		
Changer SCADA - Usine eau potable	6 955,00 \$	7 996,51 \$
<u>PAYS DE L'ARDOISE</u>		
Subvention 2023	20 000,00 \$	20 000,00 \$
<u>COUVENT MONT ST-PATRICE</u>		
Subvention 2023 (2 ^e versement)	12 500,00 \$	12 500,00 \$
<u>CENTRE D'ART DE RICHMOND</u>		
Subvention 2023 (2 ^e versement)	12 500,00 \$	12 500,00 \$
<u>9581316 CANADA CORP</u>		
Audit de cybersécurité	6 000,00 \$	6 898,50 \$
<u>TECHSPORT INC.</u>		
Bancs berçants & abri solaire (acompte)	8 862,00 \$	10 189,08 \$
<u>WSP</u>		
Plans/Suivi - Collège sud	8 610,00 \$	9 899,35 \$
<u>SIGNÉ GARNEAU</u>		
Entretien des végétaux	10 222,07 \$	11 752,82 \$
<u>ESKAIR AMENAGEMENT INC.</u>		
Sentier hébertisme	43 550,00 \$	53 283,77 \$
<u>CONSTRUCTIONS HDF INC.</u>		
Équipements de planage	7 300,00 \$	8 393,18 \$
<u>PAVAGE VEILLEUX (1990) INC.</u>		
Asphaltage - Rue des Cèdres	6 679,03 \$	7 679,21 \$
Asphaltage - Rue Adams	47 316,08 \$	54 401,66 \$
Asphaltage - 7 ^e Avenue N.	15 858,63 \$	18 233,46 \$
<u>LES ENTREPRISES MYRROY INC.</u>		
Balais de rue	9 312,00 \$	10 706,47 \$
GRAND TOTAL	267 801,47 \$	302 733,16 \$ (Adoptée)

13.4. État comparatif – États des dépenses 2023

Le directeur général dépose l'état comparatif des activités de fonctionnement à des fins fiscales au 30 septembre 2023 et des



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

prévisions de dépenses pour la période d'octobre à décembre 2023, tout en répondant aux questions des membres du conseil.

14. AFFAIRES NOUVELLES

14.1. Armistice – Parc du Souvenir – Invitation

Le conseiller Mallette rappelle que l'Armistice sera souligné par la Légion Canadienne ce samedi 11 novembre au Parc du Souvenir, tous sont invités.

14.2. Fête de l'Halloween – Félicitations

La conseillère Dubois mentionne que la Fête de l'Halloween organisée à l'intention des 12-17 ans a été un franc succès et que l'expérience sera à répéter.

14.3. Défilé de Noël – Char allégorique – Demande de collaboration

Le conseiller Boutin sollicite la collaboration de ses collègues pour la préparation d'un char allégorique de la Ville dans le cadre du défilé de Noël qui se tiendra le samedi 2 décembre prochain.

14.4. Phragmite ou roseau commun – Éradication

Le conseiller Bussière fait part que le territoire de Richmond est parsemé de phragmite, ou roseau commun, une plante envahissante. Il a porté le sujet à l'attention du directeur de l'urbanisme et un plan d'action pour l'éradication de cette plante devra être présenté.

14.5. Travaux St.-Francis – Rue Lorne

Le conseiller Lancaster déplore que les travaux menés par la Commission scolaire Eastern Townships / École St.-Francis perdurent et nuisent à la circulation sécuritaire des automobilistes et des piétons. Les travaux en sont à leur 4^e mois soit au moins deux mois plus long que le temps estimé.

14.6. Fêtes de fin d'année – Remerciement

Le maire remercie les membres du comité des Fêtes de fin d'année qui sont déjà à l'œuvre.

2023-11-06-43

15. LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST proposé par le conseiller Bussière et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil, à 20 h 53, que la présente assemblée soit levée.

(Adoptée)

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
GREFFIER-TRÉSORIER

Je, Rémi-Mario Mayette, certifie que les crédits sont suffisants pour assumer l'entièreté des dépenses imputées aux différentes résolutions du présent procès-verbal, à même les sommes prévues au budget, et ce, par le certificat de crédits suffisants numéro 786.

Rémi-Mario Mayette, OMA
directeur général et greffier-trésorier